AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-9-70 093470

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC

(Tél. 92.28.72)

(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel 25 francs

Nº I20 - Septembre 1970/33

DESINFECTION DES SEMENCES

COLZA

La désinfection des semences permet d'éviter des attaques graves d'Alternaria (fonte des semis) et de Phoma. Utiliser le silicate de méthoxéthylmercure, l'oxyquinoléate de cuivre, le diclone, le thirame et le captafol.

Afin de prévenir les attaques d'altises sur les plantules il convient d'ajouter du lindane au fongicide utilisé.

CEREALES

Divers champignons occasionnent des maladies aux céréales. Les germes de ces champignons sont présents parfois dans les semences, sur les semences ou dans le sol.

La désinfection des semences permet le plus souvent d'assurer un état sanitaire satisfaisant. Dans le cas de contamination interne (charbon du blé, charbon nu de l'orge) la chaleur fut longtemps seule efficace mais de réalisation difficile.

Désormais une désinfection chimique est possible à l'aide de Carboxine ou d'Oxathine.

Procédé peu coûteux la désinfection des semences de céréales est réalisable individuellement ou collectivement.

DESINFECTION CHIMIQUE DES SEMENCES :

Cette désinfection peut être réalisée avec :

- le cuivre, surtout efficace pour la carie.
- les produits organo-mercuriques : qui agissent très efficacement contre toutes les maladies mais qui présentent l'inconvénient d'être très toxiques.
- l'oxyquinoléate de cuivre donne des résultats intéressants.
- le thirame, le captane, le carbatène, le mancozèbe, le manèbe sont également utilisés avec succès contre certains champignons.
- les dérivés benzéniques sont spécifiques de la carie du blé en particulier lorsqu'il y a infection par le sol.

Enfin il faut considérer l'intérêt des produits associés réunissant l'action anticryptogamique à l'effet répulsif contre les corvidés.

LES MALADIES EXTERNES DES CEREALES :

La Carie du blé : Se manifeste à l'épiaison par la dimension réduite de l'épi lequel est souvent déformé, les grains ronds remplis d'une poussière nauséabonde.

Les Fusarioses du blé et de l'orge : Détruisent les jeunes plantes ; elles peuvent provoquer l'échaudage des grains.

Les Septorioses : Entraînent la fonte des semis; sur les plantes développées elles provoquent des taches colorées.

Le Charbon couvert de l'orge : Détruit l'intérieur du grain ; les spores sont dispersés au battage, contaminant les grains sains.

Les Helmintosporioses de l'orge et de l'avoine : Entraînent la décoloration des feuilles et l'arrêt de la végétation.

Les Charbons (nu et couvert) de l'avoine détruisent les grains.

Les piétins comme d'autres espèces de Septorioses se conservant dans le sol et les déchets de récolte.

L.L.TROUILLON

P433

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

MOUCHE DES FRUITS

Des larves ayant été récemment observées (Montpellier) dans une pomme de la variété Golden delicious on peut présumer un accroissement prochain du nombre de mouches à partir du I2 - I5 septembre.

Les conditions atmosphériques actuelles étant très favorables (chaleur et humidité) à l'insecte, la protection des fruits devient d'autant plus indispensable que leur nombre diminue alors que s'accroit le risque.

Respecter scrupuleusement la législation relative aux délais d'emploi des insecticides.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer la série des trois traitements afin de protéger les fruits à récolter au début du mois d'octobre (poires, pommes , coings).

Choisir un insecticide permettant la lutte simultanée contre la Tordeuse orientale et la Mouche des fruits.

MOUCHE DE L'OLIVE

Quelques captures sont actuellement réalisées (Minervois). Un nouveau traitement devra être terminé avant le 15 septembre.

Respecter les délais d'emploi légaux des insecticides avant récolte des olives.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 8 septembre I970